

| |
|--|
| DESCRIPTION DE FONCTION ET FIXATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL A ½ TEMPS |
|--|

DESCRIPTION DE LA FONCTION :

Dans le cadre de sa fonction au CPAS, le travailleur social doit :

- Garantir l'analyse et le traitement des demandes d'aide sociale diverses.
- Mettre en place un suivi social de qualité et équitable par l'écoute active, le respect du secret professionnel et la prise en compte de la situation de la personne.
- Assurer la responsabilité de l'enquête sociale sur le plan de l'aide financière et psycho-sociale.
- Préparer les dossiers, les rapports sociaux et les propositions de décisions à présenter au Conseil de l'Action sociale.
- Collaborer avec les travailleurs sociaux et les services administratifs du CPAS et les partenaires extérieurs.
- Participer activement aux réunions d'équipe.
- Démontrer de très bonnes capacités de communication (orales et écrites) et d'adaptation à des personnes et des situations différentes.
- Maîtriser l'outil informatique et les différents programmes.
- Faire preuve de dynamisme, d'esprit d'initiative et d'une capacité à faire face à une situation d'urgence ;
- Organiser et coordonner certaines activités ;
- Participer à la rédaction de projets, de rapports d'activité et statistiques.

MODALITE DU RECRUTEMENT

Conditions :

- être titulaire du diplôme d'assistant social ou d'infirmier gradué social ou d'un titre déclaré équivalent au diplôme d'infirmier gradué social ou titulaire d'un diplôme d'études étranger déclaré équivalent à l'un de ces diplômes;
- être citoyen de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- avoir les qualités physiques requises pour l'emploi à exercer ;
- être titulaire d'un permis de conduire B
- disposer d'une voiture

Candidatures :

A faire parvenir pour le **2 février 2018** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à Monsieur le Président du CPAS, rue des Combattants 15 à 6997 EREZEE.

Elles seront accompagnées des pièces suivantes:

- curriculum vitæ et lettre de motivation manuscrite
- copie du diplôme et du permis de conduire
- un extrait de casier judiciaire

Les candidats remplissant les conditions de recrutement seront convoqués à un examen.

Le programme de l'examen :

Ordre et contenu des épreuves

L'examen comporte :

- une épreuve écrite permettant d'évaluer la maturité des candidats : dissertation ou synthèse et commentaire critique d'une présentation ou d'un texte (épreuve n°1) ;
- une épreuve écrite visant à évaluer les connaissances et capacités professionnelles : (épreuve n°2) ; connaissances du CPAS (loi du 7 juillet 1976 organique des CPAS, loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours, loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale et l'arrêté royal du 11 juillet 2002 portant règlement général en matière de droit à l'intégration sociale) ;
- une épreuve orale destinée à apprécier, en sus de la maturité et de l'aptitude professionnelle des candidats, leur motivation, leur présentation et leur expérience professionnelle (épreuve n°3).

Mode de Cotation :

| | |
|----------------------|-----------|
| Epreuve écrite n°1 : | 30 points |
| Epreuve écrite n°2 : | 30 points |
| Epreuve orale n°3 : | 40 points |

Les candidats doivent obtenir au moins 50% à chacune des épreuves et 60% au total.

Les épreuves écrites ont lieu simultanément : à la suite de ces épreuves, les membres de la commission de sélection délibèrent. La participation à l'épreuve orale est conditionnée à l'obtention du résultat attendu pour les épreuves écrites.

L'horaire de travail sera négocié en tenant compte pour le CPAS de contraintes matérielles (bureau disponible) et du travail à accomplir (permanence à assurer et réunion d'équipe)

Traitement :

Echelle barémique B1- Barème R.G.B. de la fonction publique- Rémunération variable en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent.

Min : 1.256,92 €

Max : 1.743,93 € brut par mois sur base d'un ½ temps (possibilité d'allocation de foyer ou résidence en plus).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au CPAS au 086 320960 ou par mail « cpas@erezee.be »